

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE CARBON-BLANC**

Nombre de conseillers :

En exercice 29

Présents 27

Pouvoirs 2

Votants 29

L'an deux mille quatorze, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,
Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHAUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoint, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes GOUGUET, ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme MARON, M. BARDIN

Monsieur Christophe JAUREGUI a été nommé Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2014-38

**OBJET : CONVENTION
AVEC L'ASSOCIATION
O'FIL DU JEU – MISE A
DISPOSITION DE LOCAUX –
AVENANT N° 2**

Monsieur PINSTON rappelle que dans le cadre d'un partenariat avec l'Association O'fil du jeu, la Commune de CARBON-BLANC a mis à disposition de cette structure un local sis allée de l'Entre deux Mers en relation avec Gironde Habitat.

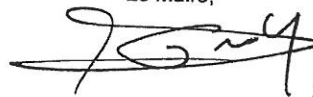
Aujourd'hui, l'Association souhaite la mise à disposition d'un local sis 11 rue Aristide Briand en vue de stocker les jeux surdimensionnés.

Cette nouvelle mise à disposition à titre gratuit favorisera le fonctionnement de la ludothèque.

Aussi, Monsieur PINSTON demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant n° 2 à la convention de mise à disposition intervenue avec l'Association O'fil du Jeu permettant la mise à disposition gratuite d'un local supplémentaire de 10 m² situé 11 rue Aristide Briand.

Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

CARBON-BLANC,
Le 27 juin 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,

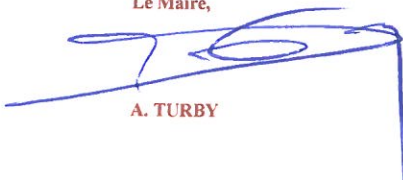


A. TURBY



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 4/7/14
et de la publication le 08/07/14

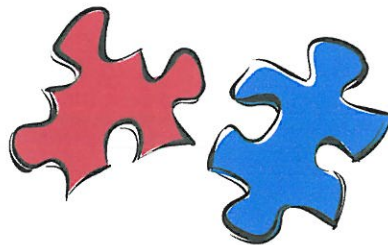
Le Maire,



A. TURBY

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL
DESTINE A LA MISE EN PLACE
D'UN SERVICE DE LUDOTHEQUE

AVENANT N° 2



ENTRE LES SOUSSIGNES :

Monsieur Alain TURBY, Maire de CARBON-BLANC, habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2014.

D'une part

Madame Christelle DE CLERCK, Présidente de l'association O 'fil du jeu sise à CARBON-BLANC Allée de l'Entre Deux Mers.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

La convention de mise à disposition d'un local destinée à la mise en place d'un service de ludothèque approuvé par délibération du conseil municipal le 29 mars 2011 et du 25 septembre 2012 est modifiée comme suit.

- 1- La commune de CARBON-BLANC met à la disposition de l'association O 'fil du Jeu qui accepte un local comprenant :
 - 3 salles dont une avec un coin cuisine
 - 2 locaux de rangement
 - 1 pataugeoire
 - 1 salle d'hygiène
 - 1 couloir de desserte
 - 1 wc
 - 1 terrasse
 - 1 bureau
 - 1 local sis 11 Rue Aristide Briand

Pour une superficie totale de : 136m²

2- Le reste du contenu de la convention en date du 29 mars 2011 reste inchangé

Pour l'exécution des présentes,

Monsieur Alain TURBY es qualité, fait élection de domicile en la Mairie de CARBON-BLANC

Et

Madame Christelle DE CLERCK, présidente de l'association O 'fil du jeu sise Allée de l'Entre Deux Mers à CARBON-BLANC

Fait en deux exemplaires

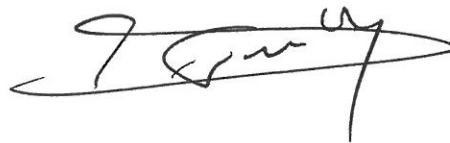
A CARBON-BLANC le 27 juin 2014

Le Preneur
La Présidente de l'association
O'fil du jeu



Christelle DE CLERCK

Le Maire



A. TURBY